



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2014

Hautot-sur-Seine – La Seine : PK 256.425

Découverte fortuite (2014)

Bruno Bell et Patricia Moitrel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/49642>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Patricia Moitrel, Bruno Bell, « Hautot-sur-Seine – La Seine : PK 256.425 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 11 janvier 2021, consulté le 08 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/49642>

Ce document a été généré automatiquement le 8 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Hautot-sur-Seine – La Seine :

PK 256.425

Découverte fortuite (2014)

Bruno Bell et Patricia Moitrel

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Atelier de restauration Bell

- 1 Le programme d'amélioration des accès maritimes de HAROPA - Port de Rouen, mené entre 2012 et l'été 2015, a donné lieu à l'aménagement d'une zone d'évitage à Hautot-sur-Seine. La berge de cette commune située sur la rive droite du fleuve présente un profil légèrement convexe et fait face au Terminal à conteneurs et marchandises diverses de Grand-Couronne. L'agrandissement de la zone d'évitage, à partir de novembre 2014, en modifiant et reculant le profil de la berge, doit permettre le retournement de navires pouvant mesurer jusqu'à 290 m de long et concerne donc une surface de 520 x 390 m. Conjointement, un dragage des sédiments dans le chenal de navigation est effectué afin d'approfondir le cercle d'évitage (cf. *Haropa mag* n° 8, p. 17 et 9, p. 9).
- 2 Les travaux sont effectués à l'aide d'un dipper, ponton équipé d'une pelle de 125 tonnes permettant de terrasser à 20 m de profondeur. Déposés sur des barges, les sédiments extraits sont ensuite acheminés en aval et destinés à combler une ancienne ballastière à Yville-sur-Seine.
- 3 Le 27 novembre 2014, la vigilance du pilote de la société Pilotage de la Seine Rouen-Caen-Dieppe, chargé de superviser l'opération nautique d'évacuation de la vase, a permis la découverte fortuite d'une épée médiévale. L'inventeur a très rapidement contacté le service régional de l'Archéologie pour déclarer sa découverte. S'il est possible d'estimer que l'épée se trouvait à une profondeur de 5 m sous le niveau de l'eau, le contexte précis de son enfouissement ne peut être déterminé en raison de la

nature des travaux. Protégée par quelques 2 à 3 m de vase, son état de conservation est remarquable et une première estimation la situe dans la première moitié du XIII^e s.

- 4 Prise en charge par le SRA, l'épée, qui mesure 104 cm de long pour 14 cm de large au niveau de la garde et pèse 1,1 kg, est en cours de stabilisation et fera l'objet d'une étude plus approfondie une fois sa restauration achevée.
- 5 Cette découverte fortuite a donné lieu à la mise en place de deux conventions de mécénat : l'une concerne le don de l'épée à l'État par son inventeur et l'autre le financement de sa restauration par le Grand Port Maritime de Rouen.

Fig. 1 – Vue d'ensemble de l'épée



Cliché : B. Bell.

Étude intermédiaire de l'épée de Hautot-sur-Seine

- 6 L'épée est complète, à l'exception des parties en bois et cuir qui ont disparu, c'est à dire la poignée et le fourreau. Elle est constituée d'une lame et d'une garde en acier et d'un pommeau en alliage cuivreux. Elle est très bien conservée, seule une légère pliure au niveau du départ de la soie est à noter.
- 7 La corrosion est essentiellement de type piqûre, c'est à dire que le métal s'est corrodé ponctuellement et s'est dissout dans le milieu d'enfouissement. La surface d'origine subsistante est recouverte d'une fine couche de corrosion, ainsi que de restes de sédiment.
- 8 On voit des motifs damasquinés de fil d'argent torsadé, sur les deux faces, qui représentent les instruments de la Passion du Christ : un marteau et une tenaille. Le motif est identique sur les deux faces. Certaines parties de fil ont disparu. Ces instruments encadrent, sur chaque face, une croix aux branches égales et qui se terminent par un point. Les croix sont niellées.
- 9 Le pommeau est recouvert d'une couche de sédiment adhérent qui masque un éventuel décor gravé.
- 10 La pointe de la lame est la partie la plus abîmée par la corrosion : une déchirure est visible, ainsi que des pertes de matière sur les tranchants.
- 11 La radiographie X montre l'homogénéité de l'acier de la lame, ce qui exclut la présence de tranchants en acier rapportés par soudure sur un cœur en fer ou acier doux. Les fragments de bois de la poignée, conservés entre la soie et le pommeau, après prélèvement, ont été identifiés comme du hêtre (*Fagus sylvatica*) par le Dr. Willy Tegel (laboratoire DendroNet).

Fig. 2 – Vue du décor damasquiné et niellé



Cliché : B. Bell.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8MDUnF2rXa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtBDFHmu59ND>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtq6ld0rakNf>

Année de l'opération : 2014

AUTEURS

BRUNO BELL

Atelier de restauration Bell

PATRICIA MOITREL

Drac Haute-Normandie (service régional de l'archéologie)